

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

# **Magal de Grand Bassam en Côte d'Ivoire les 13 et 14 octobre : L'exil de Cheikh Ahmadou Bamba revisité**

- Actualités de la Communauté Mouride -

Date de mise en ligne : dimanche 7 octobre 2012

Date de parution : 13 octobre 2012

---

**MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !**

---

**La 11ème édition du Magal de Grand Bassam (Côte d'Ivoire) aura lieu les 13 et 14 octobre 2012. L'événement religieux est dédié à la commémoration du passage dans cette ville portuaire, en 1885 du vénéré Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké sur la route de son exil forcé au Gabon.**

La communauté mouride de Côte d'Ivoire, sous la houlette de Serigne Mourtalla Mbacke Abdoul Ahad, prépare activement cette grande manifestation religieuse qui est la plus importante de la diaspora sénégalaise en Afrique. Le porte parole du Khalife général des mourides Serigne Bassirou Abdoul Khadre, à la tête d'une importante délégation envoyée par Serigne Sidy Makhtar Mbacké, rehaussera de sa présence le Magal. Des milliers de pèlerins venant de divers horizons font chaque année le déplacement pour sacrifier à la célébration de cette séquence historique dans la trajectoire du fondateur de la mouridya. La journée du 13 octobre marquant l'ouverture sera consacrée à la traditionnelle conférence publique à Marcory sur le thème : « Rôle et responsabilité de la femme dans la construction de la paix et la consolidation de la stabilité sociale par le respect des droits de bon voisinage ». La cérémonie du Magal proprement dit est réservée au lendemain (le 14) à l'espace jeunesse de Grand Bassam où est prévu une conférence sur le thème : « L'exil de Cheikh Ahmadou Bamba : Un itinéraire pour la paix ».